

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

### Aide complémentaire communale à l'AVS/AI

---

La Ville de Pully, par sa Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, octroie une aide financière en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI.

<b>Conditions d'octroi :</b>	<b>Document à joindre :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Etre domicilié(e) à Pully depuis plus de 3 ans pour les personnes de nationalité suisse (20 ans pour les personnes de nationalité étrangère) ;</li><li>• Etre bénéficiaire des prestations complémentaires AVS/AI.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dernier calcul des prestations complémentaires AVS/AI.</li></ul>

**Pour pouvoir bénéficier d'une aide, prière d'envoyer le présent formulaire dûment rempli et accompagné des documents requis à :**

Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, av. du Prieuré 1, CP 63, 1009 Pully ou affaires.sociales@pully.ch

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

NPA/Localité : .....

Téléphone : .....

Pully, le ..... Signature : .....